SPVM
Service de police
de la Ville de Montréal

Poste de quartier
21

1180, rue Sainte-Élisabeth
Montréal (Québec) H2X 3C4
Téléphone : (514) 280-0121
Télécopieur : (514) 280-0621

pdq21@spvm.qc.ca

COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

Manifestation du Collectif Opposé à la Brutalité Policière 2014

Montréal, le 26 février 2014

À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS ET PARTICIPANTS,

Depuis 1997, l'historique des manifestations initiées par le Collectif Opposé à la Brutalité Policière (COBP) démontre que ce rassemblement génère des gestes de violence, tant sur les biens que sur les personnes.

Dans le but d'éviter que cette situation se répète cette année, nous sollicitons votre collaboration, et celle des participants, afin que la manifestation prévue le 15 mars 2014 ait lieu dans l'ordre, de façon sécuritaire et paisible.

À cette fin, soyez assurés que le Service de police de la Ville de Montréal mettra tout en œuvre afin que ladite activité se tienne dans le bon ordre pour la sécurité de tous. Le SPVM mettra en application les lois et règlements municipaux en cas de contravention.

Enfin, nous souhaiterions porter à votre attention, et à celle des participants, qu'il est important de respecter les consignes de sécurité suivantes :

- Ne pas emprunter des rues à contresens de la circulation, ne pas zigzaguer entre les véhicules, etc.;
- ne pas s'associer aux éventuels actes de violence des membres participants agressifs du groupe, notamment en devenant leur complice;
- marcher avec les participants pacifiques;
- bien informer les participants de l'heure et de l'endroit où se terminera la manifestation;
- collaborer avec les policiers et à leurs consignes;
- se disperser pacifiquement à la fin de la manifestation.

Le cas échéant, le Service de police de la Ville de Montréal mettra en application les lois et règlements municipaux en cas de contravention.

Roxane Pitre
Inspecteur,
Chef du Poste de Quartier 21

- 30 -